

Date de convocation

05/05/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre d'absents excusés : 1

Nombre de pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à vingt heures,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Madame MONTEILLET Marjorie été élue secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.**Absents excusés :** POUGET Joël, procuration donnée à THERON Camille**DEL2026-42****Nomination d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance. Il peut adjoindre à ce secrétaire des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Considérant qu'il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Considérant que MONTEILLET Marjorie est candidate

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés :

- Nomme MONTEILLET Marjorie en qualité de Secrétaire de Séance

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS

MONTEILLET Marjorie

The signature of Bernard CALMELS, Mayor of Manhac, written in blue ink over a red circular official stamp of the commune.The signature of MONTEILLET Marjorie, written in blue ink.

Certifié exécutoire par affichage le 05/06/2026 et envoi à la Préfecture